

Mineurs non accompagnés

Copa Airlines propose un service d'accompagnement pour les Mineurs non accompagnés aux conditions ci-dessous. Un agent de la compagnie assistera l'enfant de son arrivée au comptoir d'enregistrement jusqu'à l'arrivée à sa destination finale.

Age	Conditions de voyage
Moins de 5 ans	Ne peuvent pas voyager en tant que « Mineur non accompagné ».
Entre 5-7 ans	Peuvent voyager seuls en tant que « Mineurs non accompagnés » sur des vols directs ou des vols comportant des arrêts intermédiaires <u>qui n'impliquent pas de changement d'avion</u> . Les frais d'UMNR s'appliquent
Entre 8-14 ans	Peuvent voyager seuls en tant que « Mineur non accompagné » sur des vols directs et des vols de correspondance opérés par la même compagnie aérienne. Les frais d'UMNR s'appliquent
Entre 15-17 ans	Peuvent voyager seuls en tant que « Mineur non accompagné » sur des vols directs et des vols de correspondance opérés par la même compagnie aérienne ou par une compagnie partenaire. Si l'itinéraire du mineur est affecté par des opérations irrégulières, les parents ou tuteurs légaux seront contactés afin d'obtenir une autorisation pour tout changement apporté à l'itinéraire. Le service de mineur non-accompagné est facultatif ? S'il est demandé, les frais d'UMNR s'appliquent

Conditions:

- Pour les vols avec correspondance, le service d'UM n'est pas autorisé s'il s'agit du dernier vol de la journée au point de correspondance, à moins que le vol ne soit le seul vol de la journée.
- Les mineurs non accompagnés ne sont pas autorisés à voyager avec des animaux domestiques.
- Les mineurs non accompagnés ne sont pas autorisés à voyager avec un excédent de bagage
- Les mineurs non accompagnés et les jeunes voyageurs qui suivent un traitement médical ou qui ont un problème médical particulier ne peuvent être acceptés à moins de présenter un document médical autorisant l'enfant à voyager sans la présence d'un adulte responsable.
- Un adulte responsable devra accueillir l'enfant à son point d'arrivée. Le nom et contact de cet adulte responsable devra être clairement sur le dossier de réservation.
- Copa Airlines ne propose ni n'accepte de mineurs non accompagnés en connexion avec une autre compagnie aérienne.
- Les passagers doivent obligatoirement se munir des papiers nécessaires justifiant des formalités douanières et sanitaires pour se rendre dans le pays de destination et respectant les formalités de transit également.
- Au départ de Haïti, un billet aller-retour est obligatoire si le passager est exempté de Visa.

Le service d'UMNR

Le service UMNR n'inclut pas le service pendant la durée du vol. Il permet de transférer le mineur en l'accompagnant du comptoir d'enregistrement au comptoir de sécurité et d'immigration puis à la porte d'embarquement jusqu'à son arrivée dans l'avion. A son arrivée le mineur est également accompagné dans toutes ces étapes, de la descente de l'avion jusqu'à ce qu'il soit remis à l'adulte responsable de l'enfant, dont le nom a été au préalable mentionné sur le dossier de réservation.

- La demande d'UM doit être soumise à la compagnie au plus tard 72h avant le départ
- Le règlement des frais d'UM devra être effectué auprès des services de Copa Airlines au plus tard 72h avant le départ
- Le service d'UM ne pourra être réglé qu'après émission des billets

Réservation :

- Il est nécessaire de faire un dossier en séparant le nom des passagers qui ne doivent pas être sur le même bloc nom.
- Après émission des billets, l'agence doit contacter notre call center à Panama (00507 217 26 72) afin de faire la demande d'UM et ajouter les informations relatives aux personnes qui viendront déposer et récupérer les passagers à l'aéroport. (Téléphone, adresse, lien de parenté et autres détails).
- La personne qui accompagnera l'enfant à l'aéroport devra régler le montant des frais et devra présenter un document justifiant de l'autorisation parentale.

Informations obligatoires à mentionner au moment de la réservation de l'enfant

- Le nom et le lien de parenté de la personne qui accompagnera l'enfant à l'aéroport de départ
- Le numéro de téléphone et l'adresse de résidence de cette personne
- Le nom et le lien de parenté de la personne qui réceptionne l'enfant à l'aéroport de d'arrivée
- Le numéro de téléphone, l'adresse de résidence et professionnelle de cette personne
- Numéro de la pièce d'identité de l'adulte qui accompagnera le mineur à l'aéroport, et de l'adulte qui récupérera le mineur à son arrivée

Vol au départ des Etats-Unis

Pour les vols au départ des États-Unis, l'accompagnant du mineur doit être muni de sa pièce d'identité valide aux États-Unis (carte d'identité, passeport) indiquant le nom complet, la date de naissance et le sexe afin d'obtenir laissez-passer pour accompagner le mineur jusqu'à la porte d'embarquement.

Dans les pays où les taxes sont imposées conformément aux lois locales, ces taxes seront imposées en supplément des frais d'UMNR.

Tarif vols internationaux

Si un ou plusieurs mineurs d'une même famille voyagent sans accompagnant, les frais ne seront appliqués qu'une seule fois pour un maximum de 4 enfants. Les frais ci-dessous s'appliquent par vol :

Age	Vol	Charge
5-7	Direct	USD 60
	Avec correspondance	Non autorisé
8-14	Direct	USD 60
	Avec correspondance	USD 90

À compter du 15 avril 2018, les frais suivants seront applicables pour chaque segment de vol :

Age	Vol	Charge
5-7	Direct	USD 150
	Avec correspondance	Non autorisé
8-14	Direct et avec connexions internationales	USD 150
15-17 (service optionnel)	Direct et avec connexions internationales	USD 150

Tarif vols domestiques

Des frais de 20,00 USD sont applicables pour les services d'UMNR sur les vols intérieurs au Panama. Ce paiement doit être effectué à l'aéroport au moment de l'enregistrement. Si la réservation de l'enfant inclut un vol domestique et un vol international Copa Airlines, les frais d'UMNR correspondant aux vols internationaux indiqués ci-dessus s'appliqueront.

Pour tout complément d'information rendez-vous sur notre site :

<https://www.copaair.com/en/web/gs/minors-travelling-alone>